



Vocabulaire

Oeil de bœuf : lucarne, fenêtre ronde ou ovale pratiquée dans la partie supérieure d'un édifice.

Refend : rainure plus ou moins creuse destinée à marquer les assises de pierre et les joints verticaux.

Ressaut : partie de mur en saillie

Trophée : motif décoratif formé d'attributs militaires (armes, drapeaux, armures, etc.)

Le classicisme

Avant de commencer

L'origine du mot classique provient du latin "classicus", se traduisant par "de première classe". Ce terme est employé à partir du 11^{ème} siècle après J.-C. pour désigner un auteur ou une œuvre méritant de devenir un modèle à reproduire. L'adjectif "classique" s'applique à la fois à l'Antiquité gréco-romaine ainsi qu'aux

phénomènes liés à l'imitation de cette culture. Ainsi, l'architecture classique française est issue de l'engouement pour l'Antiquité qui se déploie dès la Renaissance. Elle se répand par la suite dans de nombreux pays européens. Le vocabulaire classique est fortement empreint de la conception occidentale de l'architecture et de la civilisation : il promeut un idéal d'ordre et de raison où les formes et proportions du corps sont reprises dans l'architecture. Elle se caractérise par des lignes sobres et simples, où la symétrie s'impose. La position de l'architecte devient prestigieuse, et de grands noms s'élèvent en France, tels que Louis Le Vau, Jules Hardouin-Mansart, ou Charles Perrault.

La création du style français

Le classicisme est l'héritier naturel du style développé pendant la Renaissance. Néanmoins, il endosse une connotation politique sous le règne de Louis XIV (1643-1715), en la personne notamment de Colbert, surintendant et ministre favori du monarque. Louis XIV souhaitant développer un style artistique français, symbole de la gloire du pays, Colbert fonde plusieurs académies (Académie d'architecture, Académie des sciences) et réforme celle de peinture et de sculpture afin de former les futurs artistes en ce sens. Au Louvre, il rejette le projet du Bernin, lui reprochant un style trop italien, et préfère créer en 1667 le « Petit Conseil » composé d'architectes français (Le Vau, Le Brun, Perrault, François d'Orbay) afin d'y remédier. Le château de Versailles, initié par Le Vau et achevé par Jules Hardouin-Mansart se veut la preuve du succès de cette politique artistique et du rayonnement culturel de

la France, puisqu'il fut copié par les grands monarques européens, au château de Schönbrunn en Autriche, ou encore au Palais royal de Caserte en Italie.



Le château de Versailles

Le « Grand style »

Le « Grand Style » est l'appellation communément donnée au style développé sous le règne de Louis XIV : ce langage architectural d'une noble élégance est un savant mélange de vocabulaire classique, et de ponctuations baroques. L'architecture se fait rectiligne et symétrique, les ressauts* et sculptures – rares – laissent place à l'alternance de vides et de pleins, de pilastres et frontons. La colonnade du Louvre, réalisée par Claude Perrault est le premier exemple de ce classicisme français : la



colonnade et l'ordre corinthien, d'inspiration antique, sont animés par l'alternance d'un soubassement monumental massif et d'un premier étage évidé. Le rythme ternaire de la façade et le toit terrasse avec balustrade, d'origine italienne, se retrouvent à Versailles. Ce vaste chantier est confié à Jules Hardouin-Mansart (1598-1661), l'un des architectes initiateurs de l'architecture classique en France. Le château de Versailles reste majoritairement de style classique même si sa décoration est assujettie au style baroque. Au vocabulaire traditionnel français, qui s'illustre par les ailes équilibrées et symétriques, la superposition des ordres, le jeu de transparence avec les jardins et les effets de ressaut, s'ajoutent les apports théâtraux italiens, incarnés par la prolifération de sculptures et de trophées*. De même, à l'église des Invalides, le jeu géométrique de

La colonnade du musée du Louvre

Le classicisme

L'union d'un soubassement cubique et d'un dôme est agrémenté d'une chute de trophées sur le dôme d'une richesse inhabituelle pour Paris, richesse qualifiée de baroque. À Versailles, de grands appartements sont aménagés à travers une enfilade de plusieurs pièces : antichambre, chambre, salon, bibliothèque, cabinet. La chambre du roi, qui est symboliquement le centre du grand canal qui s'étale en face, dialogue avec les jardins. Les jardins à la française sont façonnés par André Le Nôtre à partir de 1662. Il utilise le style classique et s'appuie sur l'organisation symétrique des espaces : parterres de fleurs, bosquets taillés et bassins géométriques.



La cathédrale Saint-Louis des Invalides

Les places royales



La place des Victoires

Henri IV instaure au XVI^{ème} siècle le principe de la place royale : visant à moderniser les centres-villes et à embellir l'espace citadin, le phénomène prend de l'ampleur notamment dans le dernier quart du XVII^{ème} siècle sous le règne de Louis XIV. Les premières places ainsi érigées à Paris sont des places royales : la place des Vosges, la place des Victoires, la place Vendôme, etc. Pensée comme un forum moderne, hérité de l'Antiquité, la place royale revêt des formes diverses (circulaire, quadrangulaire, etc.), où se logent

des bâtiments privés ordonnés autour, et abrite une statue du roi en son centre, souvent équestre. Créées pour glorifier le monarque, les places royales deviennent de réels centres névralgiques au XVIII^{ème} siècle. Les bâtiments arborent un style classique : le rez-de-chaussée est agrémenté de lignes de refends*, des arcades en plein cintre sont couronnées de masques et mascarons, et les ordres classiques, souvent corinthien ou colossal, unissent les étages supérieurs. En hauteur, les frontons, lucarnes et oeil de bœufs* animent la façade.

L'architecture civile

Si Versailles est la vitrine privilégiée de cette architecture à la française, les aristocrates et nouveaux commanditaires du monde de la finance en font également écho en ville : des hôtels particuliers et maisons de plaisance se construisent parallèlement. En témoigne le Château de Vaux-le-Vicomte, édifié par Le Vau, ou encore le château de Maisons, réalisé par François Mansart. Ce dernier développe un toit caractéristique du vocabulaire français : le toit à la Mansart, où les combles sont brisés en 4 versants. L'équilibre des masses est animé par de subtils ressauts, tandis qu'on retrouve la superposition classique des ordres (dorique, ionique et corinthien).



Le château de Vaux-le-Vicomte

En Europe

C'est notamment au nord de l'Europe que le style classique a un retentissement particulier : les écrits d'Andrea Palladio, architecte italien, qui prônent l'imitation de l'antique, l'harmonie des proportions et la superposition canonique des ordres, sont rigoureusement appliqués. Ainsi, au XVII^{ème}, l'Angleterre connaît une forte réaction antimaniériste et développe le « palladianisme du nord ». La Banqueting House aussi connue sous le nom de palais de Whitehall à Londres, construite entre 1619 – 1622 sur les plans d'Inigo Jones, se veut le premier édifice entièrement classique en Angleterre.

À retenir

- Le classicisme, comme la Renaissance, s'inspire de l'Antiquité : il revêt un rôle politique sous Louis XIV, symbole de la gloire de la France
- L'architecture classique ne concerne pas que les châteaux et demeures aristocratiques, mais concerne aussi l'urbanisme des villes



En parallèle

- Voir la fiche « La Renaissance française » pour comparaison
- Voir la fiche métier « Jardinier-paysagiste du patrimoine »



Pour aller plus loin

- Visiter le domaine de Versailles
- Visiter les places royales de Nancy ou Bordeaux